

EN LIENS

Mars &
avril 2023

#12

Le Magazine de Villedoux

Villedoux,

une terre de patrimoine

archéologique



Villedoux

www.villedoux.fr

SOMMAIRE

p.4 **LES ACTUS**

Il s'en passe des choses à Villedoux !

p.6 **LE DOSSIER**

Villedoux, une terre de patrimoine archéologique

p.10 **LA JEUNESSE**

La Maison des Jeunes et l'Accueil de loisirs

p.11 **LA CDC**

OPAH-RU : lancement du dispositif

p.12 **CÔTÉ PROS**

Solidarité entre professionnels

p.14 **LES ASSOS**

Les actus de la vie associative



EN LIENS

Équipe Municipale

Le Maire : François Vendittozzi

Les adjoints :

- ▶ **Finances & économie communale**
David Wantz
- ▶ **Affaires générales & Ressources humaines**
Corinne Singer
- ▶ **Environnement, Aménagement & Travaux**
Daniel Boursier
- ▶ **Urbanisme réglementaire**
Marie-Dominique Peyraud-Cascales
- ▶ **Jeunesse, Culture & Vie associative**
Jean-Philippe Toledano

Les Conseillers Municipaux Délégués :

- ▶ **Intergénérationnalité**
Isabelle Bourland
- ▶ **Communication & Manifestations municipales**
Laura Vidal
- ▶ **Affaires sociales**
Nicolas Péraud
- ▶ **Affaires scolaires & Enfance**
Éric Galeran

Directeur de la publication
François Vendittozzi

Crédits photos
Sirone Photographie,
Laurent Guizard

Mars & avril 2023

#12

Les plumes

Daniel Boursier, Marie Capon, Yoan Delhoumeaud, Elisabeth Deligne, Maëlline Denis, Lionel Herbez, Luidgi Lary, Cristal Maini, Marie-Dominique Peyraud, Corinne Singer, Jean-Paul Sohyer, François Vendittozzi, Laura Vidal, Marie Weirauch, Kevin Wodzynski et David Wantz

Création & mise en page

Les Z'éclaireuses
www.leszeclaireuses.com

Impression

Imprimerie IRO, Rue Pasteur ZI
17 185 Périgny Cedex

Tirage : 1000 exemplaires

Retrouvez l'ensemble de l'équipe municipale sur le site web de la Mairie !



EDITO

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

À l'heure d'une prise de conscience nécessaire des effets désastreux du réchauffement climatique et des atteintes à la biodiversité, une réflexion collective s'impose sur la notion même de développement de nos villages « rurbains ». Nous sommes aux portes de la ville centre, lieu concentrant l'emploi, les services publics, l'offre de santé, l'offre d'enseignement supérieur, le commerce...

La pression foncière, souvent soutenue par l'attractivité touristique et la spéculation financière, interdit l'accès à l'habitat en ville de la plupart d'entre nous.

Nos villages sont donc l'enjeu d'une **demande soutenue d'aménagements urbains** permettant de réaliser le rêve de propriété qui nous anime. Mais ce développement se fait trop souvent par voie d'**extension urbaine**, conquise sur les terres agricoles, terres nourricières s'il en est.

Alors comment répondre à une demande croissante des candidats à l'accession à la propriété et entrer dans une forme de **sobriété de la consommation de fonciers agricoles** ? Comment conjuguer développement des villages et **préservation des espaces naturels**, indispensables à notre indépendance alimentaire ?

Le législateur a tenté une réponse à travers la loi Climat et Résilience qui doit nous conduire à diviser par deux notre consommation foncière à échéance 2030 et au zéro artificialisation net (ZAN) à échéance 2050. Mais hélas si le législateur a fixé le cadre, il n'a pas forcément donné les clés de mise en œuvre de la démarche... Pire, il a laissé aux élus et aux représentants locaux de l'Etat, le soin de mettre en œuvre les moyens d'atteindre les objectifs de réduction de la consommation foncière.

Si la réduction des espaces conquis sur les terres agricoles semble facile à mettre en œuvre à travers les documents d'urbanisme (PLUI, SCOT, SRRADET), il est plus difficile de modifier les habitudes de l'habitat. En effet, cela induit

une démarche vers une **densification de l'habitat et la verticalisation des constructions**.

...Sommes-nous disposés à accepter dans nos villages « rurbains », des lotissements de plus de 30 logements à l'hectare ?

...Sommes-nous disposés à accepter des constructions de petits collectifs en R+2 ?

...Sommes-nous disposés à envisager des logements en partage intergénérationnel ?

Voici les questions que pose aujourd'hui la démarche nécessaire de sobriété foncière. Nous devons repenser notre relation à la terre comme solution d'extension urbaine, repenser notre rapport à la propriété et envisager une démarche plus vertueuse dans les développements futurs de nos villages.

Nul doute que l'urbanisme va évoluer pour intégrer cette logique de prise en compte des contraintes de développement durable, mais sommes-nous prêts à en accepter les évolutions dans notre paysage quotidien ?

C'est la question à laquelle nous devons ensemble envisager les réponses pour satisfaire les besoins de logement des générations futures.

François Vendittozzi,
Maire de Villedoux



Nous devons repenser notre relation à la terre comme solution d'extension urbaine, repenser notre rapport à la propriété et envisager une démarche plus vertueuse dans les développements futurs de nos villages.





LES ACTUS

ÉCOLE : INAUGURATION DE LA « SALLE BIEN-ÊTRE »

L'école de Villedoux a inauguré sa « salle bien-être » le 27 janvier dernier. Cet espace a été entièrement **décoré par l'artiste rochelais Super Bourdi** et les enfants des Portes du Marais.

S'inscrivant dans le projet « Non au harcèlement », les illustrations présentes sur les murs permettent aux enfants de faire de ce lieu à la fois un **espace de détente** mais également un défouloir, un endroit pour décompresser. L'objectif est de leur **apporter une certaine sérénité** qui leur sera aussi bénéfique dans leurs apprentissages.



L'ASTUCE JARDINAGE

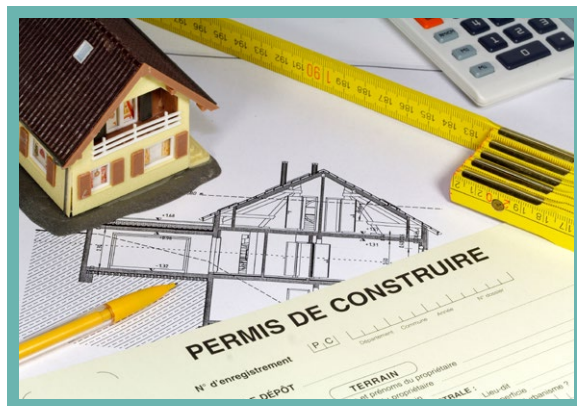
de Yoan*

Lutter contre la cloque du pêcher

Nombreuses et nombreux villedousais ont un pêcher dans leur jardin infecté par la cloque du pêcher.

Petite astuce pour lutter contre ce champignon : faire un traitement préventif sur l'ensemble du bois (tronc compris), dès les mois de février-mars en pulvérisant de la bouillie bordelaise en trois fois tous les 15 jours.

* Merci à Yoan, stagiaire gestion des espaces naturels au service technique



DÉMARCHES D'URBANISME

Pour tout projet de travaux nécessitant une autorisation (permis, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner...), nous vous invitons à faire vos demandes en ligne via le site suivant :

www.aunisatlantique.fr

> Vies pratique et associative > Habitat et urbanisme > Autorisation d'urbanisme puis cliquez sur le bouton « Accéder au guichet numérique des autorisations d'urbanisme »

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

administration@villedoux.fr

LES BRÈVES



RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

Afin de protéger sa population, la commune est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il a pour objectif de prévoir l'organisation nécessaire pour assurer l'information, la protection et le soutien des personnes vulnérables au regard des risques et de l'alerte.

Pour pouvoir assurer ces missions, il nous est essentiel de connaître les Villedousais nécessitant cette attention.

Nous vous adresserons dans le prochain EN LIENS un bulletin vous invitant à vous identifier auprès de la Mairie.

Ce recensement est totalement volontaire et réalisé dans le respect du règlement général pour la protection des données (RGPD).

Les informations recueillies seront utilisées uniquement dans le cadre du PCS.

QUELQUES CONSEILS SÉCURITÉ

De nombreux enfants circulent en deux-roues sans être équipés d'éléments lumineux avants et arrières.

Ces derniers peuvent sauver des vies, tout comme le casque (obligatoire jusqu'à 12 ans).

Le port d'un gilet réfléchissant est aussi un atout pour leur sécurité.

Pensez à ces gestes simples !

- **Demandes de subvention / associations**
Les associations sont invitées à déposer leur dossier de demande de subvention au plus tard le 31 mars 2023 en Mairie.

- **Inscriptions écoles**
Les inscriptions à l'école pour la rentrée 2023 sont à réaliser du 13 au 30 mars 2023 sur les horaires d'école auprès de Mme Moreau, la directrice, et sur RDV.

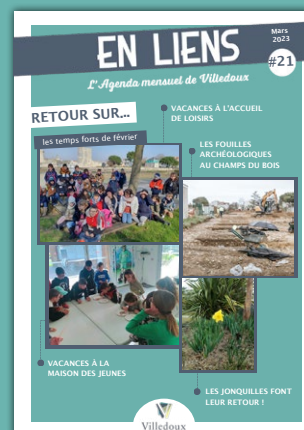
Pour joindre l'école : 05 46 68 52 17.

- **Jobs d'été**
Tout comme l'année passée, la Mairie propose plusieurs jobs d'été pour les jeunes Villedousais :
 - 1 agent(e) technique
 - 1 animateur / animatrice > Accueil de Loisirs
 - 1 animateur / animatrice > Projet jeune
 - 1 stagiaire BAFA

Si vous êtes intéressé par l'un de ces recrutements, merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation, avant le 15 mai 2023, à accueil@villedoux.fr.

Offres d'emplois disponibles sur le site de la Mairie.

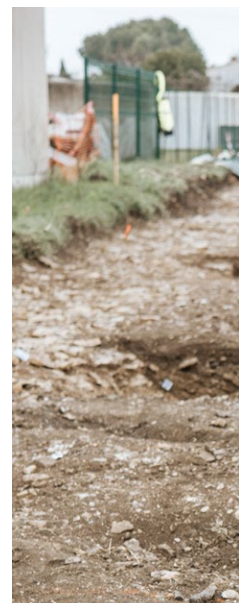
Tous les mois, retrouvez l'Agenda pour ne manquer aucun événement !



LE DOSSIER

Villedoux, une terre de patrimoine archéologique

De par sa situation géographique, Villedoux a depuis toujours constitué un havre pour ses occupants. En raison de cette richesse archéologique et cette proximité avec l'histoire de France, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a défini trois zones d'archéologie préventive.



3 zone d'archéologie préventive

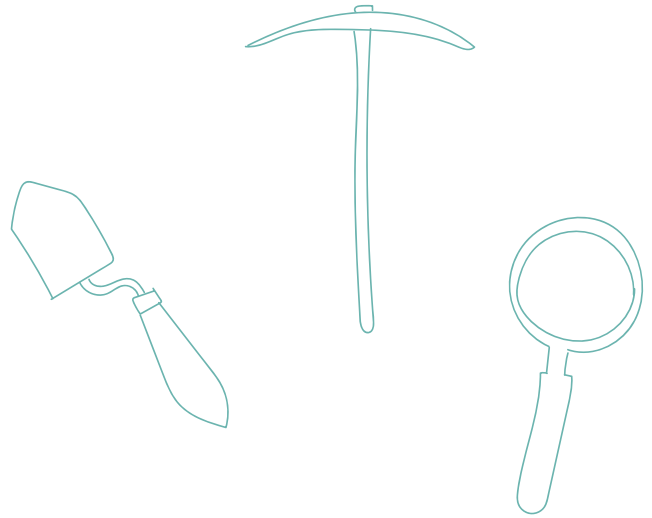
- ▶ La première, la **zone A**, couvre le bourg ancien de Villedoux et une partie des ses marais est. Elle semble correspondre à son occupation gallo-romaine et moyenâgeuse.
- ▶ La **zone B** est située à l'ouest de la commune (le grand Fief, les Bossioux, la Jaunelle et la Grange). Elle correspond plutôt aux lieux d'occupation néolithique et protohistorique.
- ▶ Le dernier zonage, la **zone C**, est le plus petit. Situé au sud-est, il inclut le lieu-dit « la Pièce du fort » dont on peut supposer qu'elle a un lien avec le siège de La Rochelle.

Désormais, tous les travaux conduits dans ces zonages seront précédés par des échantillonnages du sous-sol pouvant aller jusqu'à des campagnes de fouilles de plusieurs mois.

Les fouilles qui précèdent le nouveau lotissement « Champs du bois » ont permis aux archéologues de la Société Archeodunum de faire émerger près de 3000 ans d'histoire.

Archéologie préventive
avec les archéologues
de la société
Archeodunum





Exemple de travaux conduits dans l'un des 3 zonages



Des vestiges datant de l'époque néolithique

Villedoux est située sur une hauteur, une falaise calcaire qui se prolonge jusqu'à Esnandes. Environ 6000 ans avant JC, la mer bordait l'actuelle falaise jusqu'à ce que les alluvions, qui se sont déposées progressivement depuis le 1^{er} millénaire après JC, la fasse reculer.

Cette position élevée assurait une bonne visibilité sur les alentours et la proximité de la mer assurait une ressource alimentaire. Peut-être est-ce pour cela que le site actuel de Villedoux était occupé dès la préhistoire. En effet, des traces des premiers occupants de l'époque néolithique et protohistorique ont été trouvées sur la commune.

La présence de deux tumuli est soupçonnée sur une photo aérienne prise au lieu-dit « les Sironnes ».

Ce type de sépulture était édifié il y a environ 5000 à 6000 ans.

Un site préhistorique a été découvert dans les années 1990 au lieu-dit « le grand Fief » lors de la construction de la RD 10. Les fouilles conduites par l'Institut National de Recherches et d'Archéologie Préventives (INRAP) ont mis à jour un camp néolithique sans doute occupé il y a 5000 ou 6000 ans puis réutilisé 500 à 1000 ans plus tard. Des fossés et des trous de poteaux supposant une palissade ont été mis à jour. Des silex taillés ainsi qu'une branche taillée avec une hache néolithique ont également été découverts. Toutefois, la destination de ce site n'a pas été clairement définie.

Pendant la protohistoire, les Celtes « Cambolectri Agésinates » occupaient le littoral de l'Aunis. Leur présence dans le secteur des Bossioux est très fortement présumée. Cette supposition repose, notamment, sur la présence de fours à sel datés de cette période sur la commune de Villedoux, juste en limite d'Esnandes, témoignant de la capacité de ces populations à extraire le sel de la mer.



Villedoux est située sur une hauteur (...) cette position élevée assurait une bonne visibilité sur les alentours et la proximité de la mer assurait une ressource alimentaire.





Des fossés maçonnés, des tessons divers et une pointe de pilum ont été découverts lors de fouilles conduites en 2007 par l'INRAP au lieu-dit « la Limousinière » témoignant l'occupation de ce site à l'époque gallo-romaine.

On peut supposer que Villedoux doit son nom à cette période puisque l'étymologie latine de son nom, villa dulci, signifie « la maison douce » soulignant combien fait bon vivre dans ce lieu.

Lors du siège de La Rochelle, les troupes du duc d'Épernon étaient stationnées à Villedoux, lieu choisi sans doute en raison de sa proximité avec le château de la Sauzaie, sur la commune de Xandre, où résidait le cardinal de Richelieu.

Les fouilles réalisées au lieu-dit « le Champ du Bois » ont débuté le 14 novembre 2022 et prendront fin le 17 mars 2023. À l'issue de ce travail, un compte-rendu sera établi permettant ainsi de rassembler l'ensemble des données et de répertorier les objets découverts. Celui-ci sera disponible dès 2025 au service régional de l'archéologie.



Le chantier de fouille n'est pas ouvert au grand public.

Merci de respecter la confidentialité et la sécurité des lieux.

« Les fouilles réalisées au lieu-dit « le Champ du Bois » ont débuté le 14 novembre 2022 et prendront fin le 17 mars 2023. »



Des questions ?

Contactez :

- Corinne Singer, concernant l'aspect historique
- Daniel Boursier, concernant le chantier



accueil@villedoux.fr

L'archéologie préventive a pour objet d'assurer la détection et l'étude scientifique des sites archéologiques susceptibles d'être détruits par des travaux d'aménagement. Elle est dotée d'un cadre juridique depuis 2001 réuni dans le Code du Patrimoine.



1.

Le diagnostic

Il permet de **tester la présence de traces d'occupation humaines** et d'en évaluer l'intérêt, l'étendue et la datation. Il consiste à effectuer des sondages régulièrement espacés sur toute l'emprise du projet d'aménagement.

Après cette phase de terrain, les archéologues rédigent un **rapport remis au SRA** (Service Régional de l'Archéologie) qui étudie les suites à donner.

Compte tenu de la sensibilité archéologique d'un site, ou d'un résultat positif du diagnostic, la modification du projet d'aménagement permet d'éviter, en tout ou en partie, la réalisation des fouilles.

2 étapes :

2.

La fouille

Réalisée après diagnostic ou directement si les informations sont suffisantes, elle vise à **étudier l'ensemble de la surface** prescrite du site archéologique impacté par l'aménagement.

Les professionnels et spécialistes qui interviennent **recueillent les vestiges et les informations archéologiques** qui y sont conservés.

Leur étude permettra ensuite de reconstituer au mieux l'histoire des précédents occupants.

Instruction du dossier

Le **dépôt d'une déclaration de travaux** marque le début de l'instruction du dossier d'aménagement par le SRA qui peut prescrire (selon la carte archéologique nationale et les secteurs à fort potentiel archéologique) un diagnostic archéologique.

Une fois le site fouillé, **toutes les informations recueillies sont rassemblées et synthétisées dans un rapport**, qui servira de base pour la diffusion des données auprès des archéologues et du grand public (publications, présentations, expositions, etc.). Un rapport est également transmis à la Drac (service régional de l'archéologie).

À la fin du chantier, la signature d'un procès-verbal libère l'aménageur de toute contrainte archéologique par l'obtention d'une **attestation de libération de terrain** auprès du SRA.

Le financement

Il repose sur les aménageurs. Des demandes de prise en charge peuvent être sollicitées auprès du Fonds National pour l'Archéologie Préventive (FNAP) qui peut également apporter des subventions jusqu'à 50% du coût de la fouille selon les catégories de construction.

La parole est à

LA JEUNESSE

Petit retour sur ce qu'il s'est passé à la Maison des Jeunes et à l'Accueil de loisirs

La Maison des Jeunes

Pendant cette période hivernale, les jeunes ont imaginé et créé plusieurs logos pour la Maison des Jeunes, qui seront prochainement soumis aux votes afin d'élire celui qui deviendra l'officiel.

Des vêtements floqués seront également mis en vente pour les jeunes, et les recettes de cette vente serviront une fois de plus à financer leur grand projet de fin d'année, celui d'aller au Futuroscope.

Durant les vacances de février, les ados ont pu aller à la patinoire de Niort, faire des petites expériences scientifiques, fabriquer des pommes d'amour pour la St Valentin, et déguster les délicieuses pizzas de notre pizzeria locale : Le Pinocchio !



Sortie à la patinoire de Niort

L'Accueil de loisirs

Les mercredis

Encore une fois les enfants ont fait le plein d'activités. Entre les jeux dans la salle de motricité, dans la cour, et la construction du beau Monsieur Carnaval, ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !

Pour des raisons de confidentialités, nous ne vous en montrerons pas l'avancée, mais nous vous invitons tous à venir le voir prendre feu vendredi 31 mars à l'occasion du carnaval des enfants !

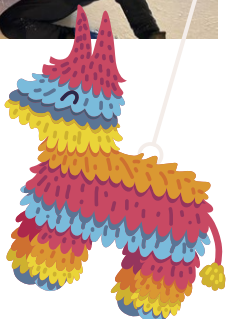
Les vacances d'hiver

Les animatrices avaient prévu un programme sous le thème de la gourmandise et de la découverte. Château de bonbons, pinata et gâteau de crêpes ont été très appréciés des enfants qui sont repartis avec des étoiles plein les yeux !

Ils ont également profité de deux sorties : l'une au cinéma et l'autre à l'aquarium, l'ensemble sous le soleil. Un bonheur partagé entre enfants et animatrices !



Sortie à l'aquarium, sous le soleil !





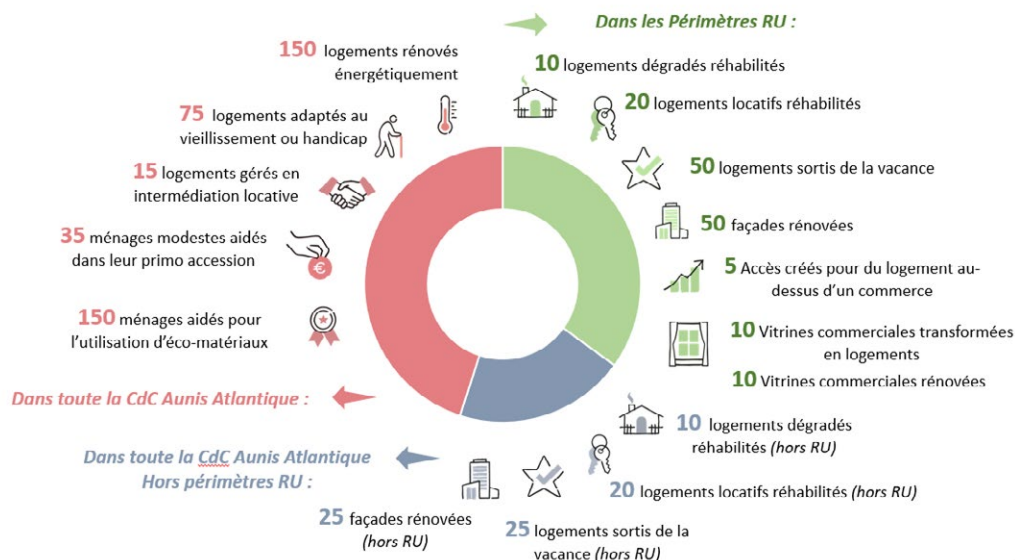
OPAH-RU : lancement du dispositif

(OPAH-RU : Opération d'Amélioration de l'Habitat
et de Renouvellement Urbain)

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet Habitat du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) approuvé le 19 mai 2021, la Communauté de Communes Aunis Atlantique a mené une **étude pré-opérationnelle**

pour la mise en place d'un dispositif d'intervention et d'aide renforcé à l'amélioration de l'habitat dans le parc privé dès Janvier 2022 sur l'ensemble des vingt communes ainsi que sur les deux Petites Villes de Demain, Marans et Courçon.

Voici les objectifs détaillés, selon les périmètres :



À ne pas manquer !

Théâtre - « Un air de famille »

Découvrez le **spectacle « Un air de famille »** de la Cie Les Mots d'Images, le **mardi 14 mars 2023, à 20h**, à la Salle de l'Envol, à Longèves.

Ce spectacle est une invitation à partager le rapport à la vie, à la terre et au territoire d'habitants en milieu rural.

Soirée sur réservation au 06 08 94 08 24

Entrée gratuite

Vernissage de l'exposition à La Nouvelle Laiterie

D'avril à septembre, retrouvez une série de portraits sur les lieux emblématiques de Saint-Jean de Liversay, retraçant les souvenirs d'hommes et de femmes ayant partagé une partie de l'histoire de la Laiterie coopérative.

Le vernissage aura lieu le **jeudi 6 avril 2023, à 18h**, 1 route de Courçon à Saint-Jean de Liversay.

Entrée gratuite



CÔTÉ PROS

Solidarité entre professionnels !

La création d'un réseau d'entreprises sur la commune était portée jusqu'à présent par l'association FELAVI pôle Pro et nous les en remercions. Compte tenu des besoins et des spécificités de l'activité de chef d'entreprise, il a été décidé de créer une association indépendante d'entreprises qui sera gérée par et pour les professionnels de la commune.



La passion d'entreprendre

Présentation de l'association

Les Pros de Villedoux est une association (en cours d'enregistrement) qui souhaite porter plusieurs projets en collaboration avec tous les pros qui le souhaiteront. Les entreprises qui sont éligibles sont celles ayant leur siège social et/ou leur adresse commerciale sur Villedoux (17230) qu'elle que soit leur taille.

Présentation des membres du bureau

Présentes déjà dans le groupe d'organisation du 1^{er} Forum d'entreprises de Villedoux en 2022, voici 3 entrepreneuses, motivées et dynamiques pour porter ce beau projet :

Cristal Maini

- **Présidente** •

Courtier ELISTA TERRE ET MER, installée depuis 2016

Aurélie Planchette

- **Trésorière** •

Couturière LES BOBINES DE LILI, installée depuis 2019

Cindy Sirone

- **Secrétaire** •

Photographe SIRONE PHOTOGRAPHIE, installée depuis 2020

Elles sont à votre écoute dès à présent !



Projets de l'association :

- créer un **réseau d'entreprises** (soutien, solidarité, entraide, etc.)
- **aider les entreprises à communiquer** entre elles et avec les habitants de la commune (via des supports ou des manifestations)
- **devenir un relais** avec la mairie de Villedoux et la CDC Aunis Atlantique
- aider les entreprises à communiquer sur leurs **offres d'emploi**
- aider à la mise en relation entre les **entreprises volontaires et les jeunes Villedousais** (stage, apprentissage, découverte)

LES ACTUS *des pros*



Ça arrive bientôt !

Les travaux de la future clinique vétérinaire qui sera installée au fond de la ZAC des Cerisiers ont débuté.

L'ouverture est prévue pour la rentrée 2023.

REJOIGNEZ NOUS !

Nous proposons aux entrepreneurs une rencontre le **dimanche 26 mars 2023 à 10h30** à la salle annexe de la mairie de Villedoux pour présenter les objectifs de l'association et échanger sur les projets de 2023. Les participants pourront adhérer, s'ils le souhaitent, sur place.

Vous êtes entrepreneurs sur Villedoux et cette dynamique vous intéresse ?

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'association via :

- 📌 le **groupe Facebook privé** : "Les Pros de Villedoux"
- ✉️ l'**adresse mail** : lesprosdevilledoux@gmail.com

Et pour tous les habitants de Villedoux :

- 📌 la **page Facebook** : "Les pros de Villedoux et les Villedousais"
- 📷 le **compte instagram** : [@prosdevilledoux](https://www.instagram.com/prosdevilledoux)



LES ASSOS

Retour sur...

LA BONNE SANTÉ DE « VILLEDoux SENIORS »

« Villedoux Seniors » a tenu son assemblée générale annuelle, le mardi 31 janvier, dans la salle des Jeunes.

Deux événements ont marqué l'année : le 10 juillet, le **repas en commun, jeux et tournoi de pétanque**, avec apéritif offert par la municipalité et la présence du maire, François Vendittozzi ; le 15 novembre, l'organisation du **premier concours de belote** qui a été un succès. Cette année ces deux journées sont renouvelées.

Le rapport financier montre une situation saine, remerciant la municipalité de la subvention qui a été attribuée permettant d'envisager l'avenir avec sérénité.



L'Assemblée générale s'est clôturée par le partage du pot traditionnel.

+ d'infos :

Roland Pineau, Président
06 66 95 31 89 ou rolpin@orange.fr



ON VOUS ATTEND NOMBREUX À LA BIBLIOTHÈQUE !

Annie, Elisabeth, Bernard, Colette, Michèle, Rodolphe, Nicole et Michel, vos bibliothécaires bénévoles, sont de nouveau sur le pont pour l'année 2023.

Le montant de l'adhésion reste inchangé : 10 € pour une famille, donnant droit à emprunter 5 livres par enfant et 3 par adulte pour une durée de 3 semaines.

Pour rencontrer les bénévoles et échanger, les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Mercredi et samedi, de 10h à 12h
- Vendredi, de 16h à 18h

LA CLASSE ULIS À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a accueilli les lundis après-midi du mois de janvier les élèves de la classe ULIS, accompagnés de leur professeur, Julie, et des AESH Mathilde et Nathalie.

Des enfants attentifs aux lectures de contes et qui ont profité de leur visite à la bibliothèque pour emprunter des livres pour les éveiller à la lecture.

11 SAM.
MARS
à partir de 13h30

CONCOURS DE PALET

par le Foyer Rural

En doublettes formées, 22 équipes maximum !
RDV à la Salle des fêtes, à partir de 13h30, pour un lancer du maître à 14h30-14h45.
8€ par personne - Lots pour tous !

+ d'infos :

foyersrural17230@gmail.com – 06 88 74 43 21

13 JUILLET, 25 AOÛT... L'ÉTÉ SE PRÉPARE !

par Le Comité des fêtes

Le printemps arrive. Les bourgeons vont apparaître. La nature va faire sa mue... Le Comité des Fêtes de Villedoux va se revivifier. Sa restructuration est en cours avec un nouveau logo... et une équipe régénérée, motivée et en besoin de membres complémentaires. Ses adhérents sont appelés à se mobiliser pour la mise sur pied de deux manifestations phares qui marqueront l'été 2023.

D'abord, le **13 juillet** en soutien logistique avec la municipalité et mise en œuvre de la soirée : son programme est en cours d'élaboration. Il est encore trop tôt pour vous en dévoiler les teneurs.

Ensuite, le **marché de la fin du mois d'août** fixé pour le vendredi 25 qui fera preuve d'audace et de nouveauté avec une plus grande autonomie d'organisation et des commerçants plus locaux qu'auparavant ce qui répondrait favorablement aux nombreuses remarques recueillies l'an passé.

Ce « marché champêtre » avec repas en soirée sera couronné par un spectacle nocturne haut en couleurs pour clore un été que nous espérons le meilleur possible. Et les enfants ne seront pas oubliés...

+ d'infos :

Anthony Demeocq
demeocq.anthony@gmail.com ou 06 67 66 55 60

29 SAM.
AVRIL

BATTLE DE BREAKDANCE

par l'AJV

L'association organise « AJV ALLSTAR GAME », une battle de breakers français, anglais, brésiliens, espagnols, français, russes et vénézuéliens qui s'affronteront en 2vs2, le samedi 29 avril 2023.

+ d'infos :

Samuel Mercier – ajvilledoux@gmail.com

4 DIM.
JUN

BROCANTE, BROCLIVRES ET FÊTE AU VILLAGE

par l'Amicale Laïque

Nous vous rappelons que la fête au village aura lieu le dimanche 4 juin prochain.

Traditionnellement elle sera accompagnée de la brocante dans les rues de Villedoux, et d'un Broc'Livres au profit de la bibliothèque dans la salle des fêtes. Retenez cette date !

+ d'infos :

Mme Villalongue
amicalebiblio.villedoux@gmail.com



COURS DE YOGA

par La Rochelle Yoga Relaxation

Chaque jeudi soir entre 18h30 et 19h45, à la salle des fêtes, venez prendre une pause pour délier le corps, l'étirer, le tonifier, l'assouplir tout en assouplissant aussi le mental et en se libérant des pensées encombrantes.

L'association propose également des ateliers ou stages ponctuels alliant yoga, musique, alimentation, chants...

+ d'infos :

larochelle.yoga.relaxation@gmail.com
06 61 50 59 13
www.larochelle-yoga-relaxation.fr

f La Rochelle Yoga Relaxation



INFOS PRATIQUES



MAIRIE DE VILLEDoux

4 rue de la Mairie
Tél : 05 46 68 50 88
accueil@villedoux.fr

Mairie De Villedoux

Horaires d'ouverture au public

- ▶ **Lundi et mercredi :**
9h-12h
- ▶ **Vendredi :**
9h-12h
13h30-16h

Uniquement par téléphone :

- ▶ **Mardi et jeudi :**
9h-12h
13h30-16h

ÉCOLE

École des Portes du Marais
3 rue du Marais Guyot
05 46 68 52 17

Directrice : Agnès Moreau

ACM – EXTRA SCOLAIRE

06 76 90 27 28
accueil-loisirs@villedoux.fr

Horaires d'ouverture

PÉRIODE SCOLAIRE

- ▶ **Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**
 - le matin : à partir de 7h15
 - le soir : jusqu'à 19h
- ▶ **Mercredi :** 7h30-18h30

VACANCES SCOLAIRES

Tous les jours : 8h-18h

CYCLAD

05 46 07 16 66
www.cyclad.org

BIBLIOTHÈQUE

3 bis rue du Fiton

Horaires d'ouverture

- ▶ **Le mercredi et samedi :**
10h-12h
- ▶ **Le vendredi :**
16h15-19h

+D'INFOS

www.villedoux.fr

SANTÉ



Médecins généralistes
Pôle Santé – ZA des cerisiers

- ▶ **Dr Éric Bernuchon**
05 46 00 62 30
- ▶ **Dr Laëtitia Briffaux**
–Picavet
05 54 07 00 22



Cabinet infirmier
Pôle Santé – ZA des cerisiers
07 78 88 28 01

NUMÉROS UTILES

15 : SAMU
17 : Police secours
18 : Sapeurs-Pompiers
112 : N° d'urgence européen
3237 : Pharmacie de garde
(0,35€/min)

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE !



SOAN GUEGUIN
Né le 19 décembre

INAYA BRILLET VITEL
Née le 23 janvier



CONDOLÉANCES

Aux familles de...

MARLÈNE BERTIN
Décédée le 26 janvier

FRÉDÉRIC LEY
Décédé le 22 février

PROCHAIN NUMÉRO : MAI-JUIN 2023